Le 31 Octobre, le conseil municipal a été convoqué en session ordinaire pour le 18 Novembre 2024 à 19h00.
La séance est présidée par Mr Gérard Portet, Maire de Lencouacq.

Présents : M. PORTET Gérard, Mme Olga MESPLES, Mme Nathalie LECOCQ, M. Jean-Marc LESPES, Mme MARIANI Karine, Mme BALLAND Geneviève, M. QUENNEVILLE Stéphane, M. LECOCQ Hervé, Mme LOUISY LOUIS Sandrine, M. LOYS Jérôme
Absents excusés :
Procurations :
Secrétaire de séance : Mme LECOCQ Nathalie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Novembre 2024 :

ORDRE DU JOUR :

- *Autorisation passage réseaux SYDEC*
- *Clôture du Budget du Cercle des Travailleurs – Transfert au budget principal*
- *PLUi - Zonage*
- *Demande de subventions – 2ème Tranche – Réfection couverture de l'Eglise*
- *Etat d'assiettes 2025 – ONF*
- *Travaux logement école*
- *Adhésion convention SICTOM – CITEO – déchet abandonnés*
- *Questions diverses*

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion.

Autorisation de passage réseaux – SYDEC :

M. le Maire informe que le notaire demande une délibération concernant le passage du réseau SYDEC suite aux travaux de raccordement à la station d'épuration de Roquefort.
En effet, le réseau est enterré sur la parcelle appartenant à la propriété privée de la commune, à coté de la mairie.

Validé à l'unanimité.

Clôture du Budget du Cercle des Travailleurs :

M. le Maire informe que suite aux échanges avec la trésorerie, le budget annexe du Cercle doit être transféré au budget principal de la commune.
En effet, ce budget est un budget annexe en nomenclature M4, ce qui impose un 515 associé. Ces budgets sont créés lorsque la commune exerce l'activité commercial et que le fond de commerce lui appartient. Ce qui n'est pas le cas. La commune étant seulement propriétaire des murs, il convient donc de transférer les écritures sur le budget principal de la commune et donc dissoudre le budget annexe du Cercle au 31 Décembre 2024.
Un code service TVA : CERCLE sera créer afin pour les écritures du Cercle des Travailleurs.

Validé à l'unanimité.

PLUi - Zonage :

M. le Maire présente aux élus les annotations faites suite à la première réunion concernant le zonage.
8000 m² doivent être conservés en zone urbanisable et seulement 8 logements neufs.
La possibilité de classer des parcelles en zone patrimoniale, équipements publics, ect..
D'autres réunions interviendront avant la finalisation complète du PLUi.

Demande de subventions – 2eme Tranche - Eglise :

M. le Maire informe avoir reçu en Septembre, après un retour négatif, un courrier de la DRAC allouant une subvention de 30 600€ pour la première tranche des travaux sur leur enveloppe 2024.
La région et le Département devraient donc suivre la DRAC et subventionner sur leur enveloppe 2025, la première tranche des travaux s'élevant à 153000 € HT.
Il convient donc de déposer les dossiers avant le 31 Décembre 2024 pour la deuxième tranche des travaux afin que ceux-ci soient réalisés dans la globalité.
Une demande de subvention auprès de la DRAC, du Département et de la Région doit être déposée.
Pour un montant de travaux de 137 797.28€.

Validé à l'unanimité.

Etat d'assiette 2024 - ONF

M. le Maire présente le courrier de l'ONF concernant les ventes de 2025.
La parcelle 1 en E3 sera vendu pour une estimation d'environ 17 000 €.

Validé à l'unanimité

Travaux Logement de l'école

Mme BALLAND informe que l'entrepreneur qui avait fait le devis de réfection global du logement sera indisponible pendant un long moment.
Il est donc proposé de faire de nouveaux devis à d'autres société afin de voir si les travaux pourront être réalisés en 2025 ou non.

Adhésion convention Citéo – déchets abandonnés

M. MESPLES informe que suite à la réunion du SICTOM concernant les déchets abandonnés, la société CITEO mandatée par l'Etat est en charge de subventionner les communes afin d'aider les communes à gérer au mieux le tri hors foyers et les déchets abandonnés.
L'aide financière s'élève à 0.90cts/hab./an. Un questionnaire est envoyé tous les 6 mois auquel il faut répondre afin d'avoir le versement de l'aide.
Il suffit d'adhérer à la convention avec CITEO et le SICTOM.
Le Maire propose donc de souscrire à ce contrat.

Validé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Mme MESPLES Olga, informe que le Syndicat Midou et de la Douze est intervenu afin de nettoyer les cours d'eaux.

- Mme LOUISY LOUIS Sandrine demande à ce que le chemin de Saint Leu soit remis en état une fois que les travaux seront terminés.

- M. LESPES informe que la parcerelle est en bon état mais qu'un arbre gêne au niveau du chemin. Le propriétaire sera contacté afin d'avoir son accord pour le nettoyage.

- M. le Maire informe que le Parc propose une formation à destination des habitants sur les reptiles en Avril 2025.
  Il informe également qu'un élagage est nécessaire sur les arbres longeant le terrain de tennis. Un devis sera demandé à M. POUSSADE lors de sa venue pour les platanes
  Il présente également un devis pour une débrousailleuse avec une tête qui évite les projections de cailloux. Elle sera utilisée sur le parking de la mairie, la place et le cimetière.

M. le Maire annonce au Conseil Municipal sa décision de démissionner de son rôle d'élu courant Décembre 2024.

Fin de la réunion à 21h20